

les Échos de Choisel

■ page 7

Entretien avec
le trio de choc
de la mairie

■ page 16

Hommage à
Odile Weber

■ page 30

Passion :
en avion
dans nos nuages

Agenda

► MAI

mardi 8
Brocante de Choisel

samedi 26
Jazz au Lavoir

► JUIN

samedi 2
Soirée Grecque
à la Maison d'Ingrid

samedi 16
Fête de la Musique
et des Voisins

samedi 23
Fête de la Saint-Jean

samedi 30
Concert à l'Église

► JUILLET

vendredi 6
Soirée Maison d'Ingrid
Jeux extérieurs

► SEPTEMBRE

samedi 15 et dimanche 16
Week-end du patrimoine

samedi 22
Jeux Inter-hameaux

► OCTOBRE

samedi 6
Murder Party

► NOVEMBRE

dimanche 11
Commémoration
centenaire de l'Armistice
à Choisel

Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
tel : 01 30 52 42 15
fax : 01 30 47 16 56
✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

Ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h
Mercredi de 14 h à 17 h

www.choisel-commune.fr

Flashez pour un accès direct au site de la commune
à partir de votre smartphone.



Retrouvez-nous aussi sur Facebook

<https://m.facebook.com/Mairie-de-Choisel-788977187904130/>



Communication par email :

Afin de recevoir directement et plus rapidement des flashes d'information
et autres invitations de la Mairie, nous vous remercions de transmettre
votre adresse électronique à : ✉ mairie.choisel@wanadoo.fr

LES ÉCHOS DE CHOISEL #61 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Coordination : Frédéric Julhes

Rédaction : Commission Communication : Florent Boissel, Jean-Yves Caron, Pierre Cloteaux, Frédéric Julhes, Marie Rodrigues, Evelyne Roques, Laurent Lieval, Alain Seigneur.

Photos : Frédéric Julhes, Lyziane Giroud, Véronique Manouvrier, Sophie De Sousa.

La photo de couverture a été réalisée à Choisel par Frédéric Julhes.

Conception graphique : effet-immediat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction du prochain numéro des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :

✉ echos@choisel.fr



Choisel
est une commune du
Parc naturel régional
de la Haute Vallée de
Chevreuse.



sommaire

4 **Informations municipales**
Conseils municipaux
Le budget communal
État civil

7 **Entretien avec ...**
Catherine, Lola et
Christophe

10 **Florent,
l'Ami des Jardins**
Nos amis les oiseaux

11 **Pour ou contre**
Le muguet

12 **L'eau et
le Zéro phyto**

Vie sociale

ASPC
Nettoyage de Printemps
Participation Citoyenne
Hommage à Odile
AAEC et AJC
Foyer Rural
Maison d'Ingrid
Jazz à toute heure

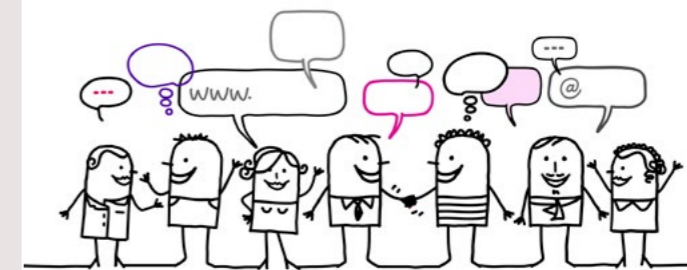
28 **Infos locales**

30 **Passion**
Michel André - Passion
nuages

33 **Écomobilité
sociale et partagée**

34 **L'Atelier de Lyziane**
Les objets en bois

36 **Urgences**



édito 3

Un numéro pour mieux se connaître !

Nos dirigeants l'ont encore prouvé avec de récentes rencontres bilatérales très médiatisées (c'est peu de le dire) : les relations humaines, le fait de se connaître, de se rencontrer et de passer du temps ensemble, c'est important.

Ce n'est pas nous, à Choisel, qui contredirons cela et ce nouveau numéro en est encore l'illustration.

Vous le verrez dès la **synthèse du dernier Conseil** : qu'il s'agisse du **projet d'auberge** sur la place de l'église (l'appel à candidats est lancé) ou des projets présentés pour le **contrat rural** (réhabilitation de l'Espace Ingrid Bergman, lieu privilégié de nos rencontres communales, ainsi que la création d'un terrain multisports dans le parc), nos principaux sujets ont pour objet de **multiplier les rencontres** entre Choiseliens.

Notre rubrique « **Entretien avec...** » est aussi l'occasion de faire la connaissance de **votre équipe de permanents à la Mairie**, Catherine (secrétaire générale), Lola (adjointe administrative) et Christophe (en charge de l'entretien des espaces verts) sont à votre service, mais les connaissez-vous ? En voici l'occasion, et ils vous diront même ce qu'ils pensent de nous, les Choiseliens...

Nous reviendrons aussi sur les **événements déjà organisés** depuis le début de l'année à Choisel par la mairie ou les associations qu'elle subventionne (AAEC, Foyer Rural, Maison d'Ingrid... merci à elles !), et il y en a quelques-uns : la présentation de la participation citoyenne par la gendarmerie de Chevreuse, le ramassage de printemps, le carnaval des enfants, le marché de Pâques, les concerts de lancement du festival Jazz à toute heure à Choisel, les soirées du bar associatif... de multiples occasions de rencontre.

Puis notre rubrique « **passion** » viendra de nouveau démontrer que beaucoup de choiseliens (on commence à croire tous...) ont au moins une activité ou un métier singulier, ou l'exercent avec une détermination qui, elle, est singulière. C'est en tout cas ce que nous montre Michel André, un habitant d'Herbouvilliers passionné d'aviation et de météorologie, qui a passé des heures à « tricoter » dans les nuages au-dessus de notre région.

Enfin vous retrouverez vos rubriques habituelles, jardinage, « pour et contre » (un joli poème de mai en prime), atelier de Lyziane, ... et de nombreuses informations locales.

Bonne lecture... et très belles rencontres !

Frédéric Julhes et la commission Communication de Choisel

CONSEILS MUNICIPAUX



Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 20 mars 2018

► Suite à la notification de la subvention de la région Ile de France, à l'unanimité, le Conseil Municipal (CM) autorise M. le Maire à signer la vente avec les Consorts Beauvallet propriétaires de la parcelle cadastrée A830 avec maison d'habitation sise 2 rue de la Maison Forte pour un projet d'Auberge multiservice. À la majorité de ses membres, Mme Manouvrier ayant voté contre, une subvention va être sollicitée pour la restauration de plaques et bornes Michelin.

Le Maire est autorisé à lancer une consultation pour la maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation thermique et l'aménagement de la future auberge dans le bâtiment du 2 rue de la Maison Forte. Il l'est également pour lancer un appel à candidature pour la gestion celle-ci avec l'aide du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR-HVC) et la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Yvelines partenaires du projet.

► Pour la réhabilitation thermique et l'aménagement de l'Espace Ingrid Bergman et la réalisation d'une plateforme sportive, le CM

- vote en faveur de la présentation des deux projets,
- sollicite Mme la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France et M. le Président du Conseil Départemental des Yvelines pour l'attribution d'une subvention conformément au règlement des nouveaux Contrats Ruraux, au taux de 40 % pour la Région et de 30 % pour le Département dans la limite du montant de la dépense subventionnable autorisée, soit 370 000 € HT.

► Les conseillers, après constat de l'identité de valeurs entre les deux Comptes, adoptent le compte de gestion du receveur municipal et le compte administratif (le maire ne participant pas au débat et au vote de ce dernier) de l'exercice 2017, arrêté comme suit (tableau ci-dessous).

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	480 663,76 €	537 227,39 €
Investissement	112 481,93 €	68 115,47 €

Vu les excédents reportés des exercices précédents et de ceux de 2017, le CM décide d'affecter ces excédents d'une valeur de 332 029,24 € au budget de fonctionnement 2018.

► Les conseillers municipaux, à l'unanimité, décident de maintenir les taux d'impositions pour 2018 à ceux adoptés en 2017 pour un produit attendu de 358 258 €. Ils prennent note que la commune devra reverser 97 555 € au titre du Fonds de GIR (Garantie Individuelle de Ressources).

► Le CM vote le budget primitif 2018 de la commune, globalement équilibré en dépenses et en recettes :

En section de fonctionnement :

- Dépenses : 851 730 €
- Recettes : 851 730 €

En section d'investissement :

- Dépenses : 1 551 417 €
- Recettes : 1 551 417 €

Il décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Foyer rural : 3 000 € (à l'unanimité) ;
- Association d'Accueil des Enfants de Choisel : 6 000 € pour l'accueil post scolaire (à l'unanimité) ;
- Mission locale pour l'emploi de Rambouillet : 200 € (pour 6 voix, contre 5 voix) ;
- Prévention routière : 100 € (pour leur action et animation en milieu scolaire) ;
- Centre Communal d'Action Social (CCAS) : 5 400 € (à l'unanimité).

► Le Maire est autorisé à signer les conventions suivantes :

- Convention relative à la mise à disposition d'un agent du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne pour une mission relative aux dossiers de retraite des agents de la commune.
- Convention avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC) pour des conseils et actions pour économiser l'énergie.
- Convention avec la gendarmerie et le Préfet des Yvelines pour le dispositif Participation citoyenne (Cf. article du N° 60 des Échos de Choisel et réunion publique du dimanche 28 janvier 2018).

Suite à des transferts de compétences à la Communauté de Communes, le CM adopte la modification des statuts du SIVOM de la Région de Chevreuse.

À l'issue de l'ordre du jour du CM, le Maire et les conseillers donnent les informations suivantes :

► L'association des anciens Maires des Yvelines a contacté la commune pour une remise de la Marianne du civisme récompensant la forte participation aux élections de 2017.

► La nouvelle composition de la gouvernance de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse est décrite.

► La commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse a décidé d'appliquer, à partir du 1^{er} avril, de nouveaux tarifs pour le stationnement avec un tarif préférentiel pour les habitants de la CCHVC (pour l'obtention du macaron permettant de bénéficier de celui-ci se rendre au centre de la police municipale avec un justificatif de domicile).

► Un inventaire des mairies-écoles de son territoire a été réalisé par le PNR-HVC. Y figure entre autres celle de Choisel (maintenant Espace Ingrid Bergman). Cette publication est à disposition pour consultation en mairie de Choisel.

► La commune de Choisel a reçu le label « centenaire » pour les animations prévues le 11 novembre 2018. Des subventions ont été sollicitées pour leur organisation.

► Le contrat Parc a été signé pour 3 ans entre le PNR-HVC et la Région Ile de France.

► L'appel d'offres pour l'enfouissement des réseaux et des travaux de voirie a permis de désigner les attributaires. Les propositions retenues permettront de respecter le budget prévisionnel et le plafond des dépenses subventionnables. Florent Boissel, délégué de la commune dans ce syndicat, indique que la commune de Cernay-la-Ville souhaite dissoudre le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Sport dans les 2 ou 3 ans à venir. Une baisse de la cotisation pour les communes adhérentes a été votée pour l'exercice 2018. ■

Dans le cadre de l'opération "Redynamiser le Centre bourg" proposée aux communes par la Région Ile de France, le CM a décidé d'acquérir un bien immobilier, sis au 2 rue de la Maison Forte, dans le but de recréer une auberge multiservices. Cette réalisation rappellera, aux Anciens, l'auberge qu'Octave PEPIN avait ouverte créant un centre de convivialité très apprécié des Choisiens, des pensionnaires du camp de Talou et des touristes.

Cette opération, faite dans des conditions favorables (obtention de subventions, emprunt profitant d'un taux minimum), est un investissement intéressant pour la commune puisqu'il donnera lieu à une mise en gestion à un tiers, cuisinier professionnel, qui versera un loyer.

Cet investissement permet d'accroître le patrimoine communal avec un bien amortissable.

BUDGET COMPARATIF 2016 2017				
Section Fonctionnement	2016		2017	
	budget	réalisé	budget	réalisé
Dépenses budgétisées	747257	503030	761720	480664
dont provisions	30000		21592	
dont virement à Investissement	61000		109674	
Dépenses réelles	656257	503030	630454	480664

Le budget des dépenses réelles a été réalisé à 76%.

Ce résultat a été obtenu, essentiellement, par la maîtrise des charges à caractère général (achat, stocks, prestations auprès des services extérieurs), des charges de personnel (remplacement d'un agent titulaire par un agent non titulaire), des charges de gestion courante et des charges exceptionnelles.

L'arrêté des comptes a été fixé exceptionnellement au 15 décembre suite au transfert de la Trésorerie de Chevreuse à Maurepas.

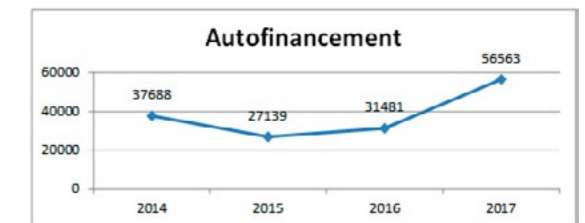
	2016		2017	
	budget	réalisé	budget	réalisé
Recettes budgétisées	747257	534511	761720	537227
dont excédent reporté	255958		287439	
Recettes réelles	491299	534511	474281	537227

Les recettes réelles réalisées en 2017 présentent un excédent de 13% par rapport au budget correspondant. Cette progression provient, essentiellement, des droits de mutation (davantage de cessions de biens immobiliers), de la DSR (dotation de solidarité rurale) et des produits de gestion courante.

Le BUDGET COMMUNAL

Par Pierre CLOTEAUX

En 2017, l'autofinancement dégagé (recettes-dépenses) a progressé permettant d'augmenter l'excédent antérieur reportable en 2018.

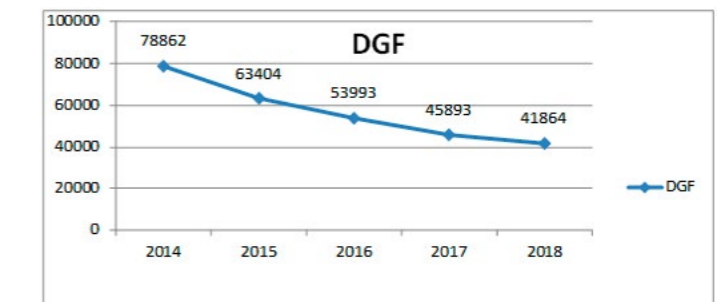


Section Investissements	2016		2017	
	budget	réalisé	budget	réalisé
Dépenses budgétisées	462386	147146	1097787	112722
dont opération d'ordre	16282		4903	
Dépenses réelles	446104	147146	1092884	112722

L'augmentation des dépenses réelles budgétées en 2017 provient, essentiellement, de prévisions non réalisées, telles l'acquisition du bien immobilier différé en 2018, du contrat rural et du programme triennal qui ne seront engagés qu'en 2018.

	2016		2017	
	budget	réalisé	budget	réalisé
Recettes budgétisées	462386	179022	1097787	68115
dont solde reporté	182865		214741	
dont virement fonctionnement	61000		109674	
Recettes réelles	218521	179022	773372	68115

La faible réalisation des recettes réelles de 2017 est la conséquence des subventions non perçues du fait des dépenses correspondantes non engagées durant cette période et à la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).



Le BUDGET COMMUNAL (suite)

Par Pierre CLOTEAUX

2018 Budget

BUDGET PRIMITIF 2018

SECTION FONCTIONNEMENT

	Dépenses		Recettes	
	2017	2018	2017	2018
Budgetisées	761720	851730	761720	851730
dont provisions	21592	20000		
dont virement à Investissements	109674	141498		
dont excédent reporté			287439	332029
Réelles	630454	690232	474281	519701

L'augmentation du budget 2018 provient, essentiellement, du financement du transport collectif des enfants, qui sera remboursé ultérieurement, et du virement à la section investissements nécessaire au financement des travaux.

SECTION INVESTISSEMENTS

Section Investissements		Dépenses		Recettes	
	2017	2018	2017	2018	
Budgetisées	1097787	1551417	1097787	1551417	
dont solde exécution reporté			214741	170375	
dont viré de Fonctionnement			109674	141498	
Réelles	1097787	1551417	773372	1239544	

Le budget 2018 reprend les investissements de 2017 non réalisés et les travaux d'aménagement de la future auberge. ■

État civil

Naissances

Anastasia CARPENTIER, née le 14 février

Pacs

Madame Emeline VERGER et Monsieur Frédéric DUBOIS le 30 janvier

Madame Aline CIRRODE et Monsieur Louis D'AMBRA le 24 mars

Mariages

Madame Mathilde LERUTH et Madame Perrine BARRE le 22 décembre

Décès

Madame Odile WEBER née MOREL-FATIO, décédée le 13 janvier à Choisel

Monsieur Lien DANG VAN, décédé le 8 mars à Sevran
Monsieur Michel THOMINIAUX, décédé le 29 avril



Catherine



Lola



Christophe

Catherine
Lola
Christophe

le TRIO de la mairie

Notre « Entretien avec... » est consacré à votre équipe de permanents de la mairie. Catherine, Lola et Christophe sont toujours disponibles et proches de vous ; nous leur avons posé quelques questions afin de vous permettre de mieux les connaître et de leur demander aussi... ce qu'ils pensent de nous, les Choiseiliens !

Frédéric Julhes et Alain Seigneur

Catherine DOREMUS

Pouvez-vous, en quelques mots, vous présenter ?

Mon nom est Catherine Doremus et j'ai 56 ans. Je suis mariée et maman d'une jeune fille de 19 ans.

Parisienne de naissance, je suis rambolitaine de cœur depuis bientôt 30 ans. J'ai débuté ma carrière dans le médical pendant 20 ans et j'ai radicalement changé de métier afin de trouver un poste moins éloigné et d'avoir plus de temps pour ma famille. J'ai alors eu la chance qu'un maire me fasse confiance ; c'était dans un autre village et j'y ai exercé pendant douze années.

J'étais très heureuse de pouvoir rejoindre Choisel il y a 5 ans. Un poste dans une petite localité est plus convivial et plus diversifié, on n'est pas cantonné dans un seul service !

Pouvez-vous nous décrire en quoi consiste votre travail ?

Ma profession est mal connue, on a souvent tendance à l'assimiler à « secrétaire de mairie ». Mais qu'une commune ait 200 ou 3500 habitants, les compétences demandées sont les mêmes et il faut savoir gérer l'ensemble.

Mon rôle primordial et fondamental est celui de collaborateur et de conseiller des élus, et plus particulièrement du Maire. Les élus sont un peu en CDD et nous devons les soutenir dans leur action. En effet, la confiance, le respect et l'envie de travailler ensemble sont pour moi les éléments indispensables à une bonne gestion communale.

Au quotidien, je dois traiter de nombreux sujets, dont je ne citerai que quelques-uns (il y en a des dizaines) : la préparation du budget, la préparation de dossiers divers (demandes de subvention,

autorisations...) qui sont autant de projets à mener, la comptabilité, les marchés publics, les transports scolaires, les élections, l'état civil, la rédaction des actes administratifs (délibérations, arrêtés, comptes-rendus des conseils, la gestion funéraire, l'urbanisme, la gestion du personnel communal (formation, cotisations, paie etc), le CCAS... et, bien sûr, l'accueil et l'écoute de la population.

Il est très important pour moi qu'un climat de confiance et de services s'établisse avec les habitants.

Comme vous le voyez, la liste est longue (et ce n'est qu'une partie) ...

Toutes ces activités en font un métier particulier et très intéressant, surtout dans une petite localité même si parfois on aimerait se scinder en plusieurs morceaux afin de répondre aux exigences du calendrier !



Avez-vous développé des liens particuliers avec Choisel et les Choiseliens ?

Oui, bien sûr. Après cinq années, de nombreux liens se sont tissés avec les habitants, les élus... et Choisel est devenu un village très précieux pour moi.

J'y travaille de tout cœur !

Avez-vous un message à leur passer ?

Que les Choiseliens n'hésitent pas à venir vers nous pour tout renseignement.

Je ferai tout mon possible pour les satisfaire.

de postuler à un poste fixe. J'aime le contact avec le public (administrés, entreprises, collectivités...) et le large éventail des tâches à exécuter, qui font de ce travail un métier très enrichissant.

Pouvez-vous nous décrire en quoi consiste votre travail ?

Venant du privé, je n'imaginai pas à quel point le métier de secrétaire de mairie dans une petite commune pouvait être différent... et surtout plus varié.

Mon rôle consiste essentiellement en l'accueil téléphonique et physique du public, mais à cela s'ajoutent de nombreuses tâches comme la préparation d'actes administratifs (naissances, mariages, pacs, décès...), rédaction de courriers divers, affaires militaires, attestations, comptabilité pour la gestion des remboursements des frais périscolaires, participation au suivi urbanisme, ...

Je n'aime pas travailler seule, je viens d'une grande famille et travailler avec Catherine tout en m'occupant de l'accueil des Choiseliens est vraiment important pour moi.

Il y a aussi une particularité puisque je suis agent intercommunal, et j'ai donc une activité professionnelle sur deux communes, ce qui n'est pas toujours simple à gérer.

Cela nécessite une certaine « gymnastique intellectuelle » pour suivre les multiples échéances

de part et d'autre. Il faut réussir à être totalement dans l'une et l'autre commune sans que cela soit préjudiciable à aucune des deux.

Avez-vous développé des liens particuliers avec Choisel et les Choiseliens ?

Après cinq ans et demi à Choisel, j'ai appris à connaître les Choiseliens et réciproquement. Nous avons nos « habitués » en mairie, avec une place toute particulière pour nos « anciens ».

Je mesure la chance que j'ai de travailler dans un cadre aussi agréable.

Avez-vous un message à leur passer ?

Ils peuvent compter sur moi car je ferai toujours au mieux pour répondre à la démarche de nos administrés.

J'espère que nous avons réussi à créer un climat de confiance pour qu'ils prennent plaisir à venir en mairie.

Christophe ANDRÉ

Pouvez-vous, en quelques mots, vous présenter ?

Mon nom est Christophe André et je suis âgé de 52 ans. Je suis pacsé et j'habite à Angervilliers avec ma conjointe. Avant de vous rejoindre, j'étais coursier dans la presse, notamment pour le journal

Catherine, Lola et Christophe le TRIO de la mairie

« Le Monde ». J'allais chercher et déposer des plis en moto (une 500 cc, la moto est une de mes passions) un peu partout à Paris et en région parisienne.

Mais la presse et, surtout, les transports physiques d'information presse, ont réduit très vite en volume avec l'arrivée du numérique et j'ai dû chercher un autre emploi.

Je suis passé par une période de recherche pas très simple à gérer mais j'ai eu l'occasion de travailler quatre mois dans une mairie en tant que contractuel et ça m'a beaucoup plu. Alors j'ai pris le taureau par les cornes, et, sans attendre que l'on vienne me chercher, j'ai envoyé mon CV dans toutes les mairies de la région ... et me voici, depuis bientôt un an à Choisel.

Pouvez-vous nous décrire en quoi consiste votre travail ?

Mon travail, c'est d'entretenir le village. Tout simplement.

Cela tombe bien, je suis un peu maniaque, il faut que cela soit propre tout le temps.

Je trouve cela utile et important. Il y a beaucoup à faire car le village est grand et, même si c'est davantage de travail, je suis très heureux d'être dans un village zéro-phyto. Petit à petit, on peut mettre en place des astuces pour que les mauvaises herbes ne repoussent pas (ou moins vite).

Et puis j'ai pu apporter quelques touches personnelles. Je trouvais que cela manquait de fleurs (encore un peu d'ailleurs). Nous en avons beaucoup planté, notamment des vivaces, vous verrez !

Ce que j'apprécie également c'est que je suis effectivement seul en charge de l'entretien du village mais que je ne travaille pas seul pour autant. Environ une fois par mois, pendant deux jours, je travaille avec Romain, qui au début m'a montré les outils, les tours de mains... Désormais, nous profitons de ces deux jours pour faire ce qui doit être fait à deux.

Et puis nous coopérons avec les villages alentour, surtout avec Dampierre. Je m'entends

bien avec eux et, en cas de coup dur, on s'aide. Par exemple pendant l'épisode neigeux, quand notre tracteur était en panne...

Avez-vous développé des liens particuliers avec Choisel et les Choiseliens ?

Ce que j'aime avant tout, c'est faire plaisir aux gens.

Vous avez un très beau village et c'est agréable de le rendre encore plus beau et de voir que cela vous plaît.

Avez-vous un message à leur passer ?

Que les Choiseliens n'hésitent pas à s'arrêter pour me parler. Même quand ils passent en voiture. C'est encore trop rare, alors qu'ils n'hésitent pas à me faire des commentaires ou des demandes, cela me ferait plaisir. ■





Nos amis, les oiseaux

Avec le printemps, ils reviennent animer nos jardins

Vive le printemps, avec ses journées qui rallongent. Et qu'il est agréable d'entendre tous ces volatiles gazouiller aux portes de nos maisons dès le lever du jour !

En regardant de plus près par la fenêtre, on peut observer des quantités d'oiseaux. Les voir en plein vol attraper un insecte, se poser sur la pelouse pour picorer à la recherche d'un ver ou simplement boire dans une mare d'eau est un bonheur.

Et dans certaines conditions, ils s'arrêteront pour installer leur petite famille tout près de vous.

Pour cela, il faudra réunir quelques conditions :

► Être entouré d'arbres ou d'arbustes dont la vocation sera d'abriter, de cacher, d'être garde-manger. Une haie hétérogène, composée de persistants (laurier tin, photinia, éleagnus) et de caducs (cotonéasters, ligustrum, amélanchier) fera l'affaire. Planter certains arbres qui après floraison produiront des baies (sorbier des oiseaux ou un malus d'ornement).

► Acheter une maisonnette que vous poserez à 2 m de haut sur une branche ou sur votre balcon (protégée d'un petit grillage si vous avez des chats). Vous pouvez tout simplement la construire. La construction d'une table pour les oiseaux est simple. L'objectif est que le volatile soit à l'aise dans cet habitat. Je vous propose de faire deux trous de chaque côté pour installer un petit pot en verre où l'on mettra les graines et de l'autre côté de l'eau. Cependant, le coin

graine ne servira que dans les moments où le temps ne permet pas aux oiseaux de trouver de la nourriture.

En hiver, vous pouvez poser à côté d'un rosier un morceau de graisse. Les oiseaux seront encouragés à manger aussi les œufs des pucerons. Ils se percheront sur vos arbustes et en profiteront pour nettoyer les fentes de l'écorce des parasites.

► De plus si vous avez un petit coin sauvage, vous pourrez installer un bassin. Ce sera un plus pour attirer les insectes.



► Installer un ou deux niochis avec un trou au milieu, au départ des ramures des arbres, qui seront autant de moyens de s'installer dans votre jardin. Les attirer est un moyen d'augmenter l'intérêt et le charme d'un jardin. Laisser les hirondelles faire leur nid en-dessous de votre toit ou d'un abri de jardin. Elles reviendront tous les ans. Elles sont en voie d'extinction, aidons-les !

Les oiseaux exploitent différentes sources de nourriture qui se trouvent à leur disposition :

- les pics, sittelles se percheront sur vos arbustes et exploreront les écorces.
- les merles noirs et grives retournent les feuilles mortes.

◦ les mésanges mangent des insectes, larves, araignées, pucerons, chenilles baies.

Les oiseaux sont aussi des témoins. En observant la hauteur de leur vol, on peut savoir où se situent les insectes. Ce qui nous indique un changement de pression atmosphérique. Le soir, les insectes volent plus bas car il fait plus humide. Quelques minutes avant une tempête, ils se taisent et se cachent.

Ainsi vous contribuerez à garder nos oiseaux. L'homme continue à diminuer les espaces naturels en développant l'urbanisme, la disparition des haies dans les champs et l'emploi des pesticides. Tout cela amène les oiseaux à quitter leur milieu et à émigrer ailleurs pour survivre.

Alors, chacun à notre niveau, offrons-leur des endroits où s'installer. ■

INFORMATION



Nous constatons une avancée des perruches échappées d'un conteneur dans la zone aéroportuaire d'Orly en 1974. Petit à petit, elles s'installent en Vallée de Chevreuse (apparition sur la pépinière de Choisel). Cela devient inquiétant car elles dérangent les autres ovipares et font du dégât sur les nouveaux bourgeons. Pour l'instant, nous sommes en phase de comptage.

► N'hésitez pas à contacter Florent pour toute question ou suggestion de sujets à traiter dans les prochains numéros :

✉ florent.boissel@choisel.fr



POUR



Hello Florent,

Aujourd'hui le printemps, le joli mois de mai et les petites clochettes blanches me rendent romantique. Je te propose donc ce poème dédié à la cueillette du muguet le 1^{er} mai.

Comme j'aime le 1^{er} mai et ses brins de muguet

Ses petites clochettes qui vous portent bonheur

Des messages d'amour à offrir comme il plait

Aux amis, aux voisins, à l'élu de son cœur.

Ce jour-là tout le monde peut vendre sa cueillette.

Une vieille tradition loin d'être désuète

Grâce à quoi les trottoirs et le bord de nos routes

Sont fleuris, parfumés le temps d'une journée

Les petits et les grands vont travailler sans doute

En quittant la lumière des écrans adorés

Car c'est au fond des bois qu'ils vont cueillir ces fleurs

Cachées loin des cités il faut les dénicher

Pour devenir marchands ou vendeurs de bonheur

Gagner quelques euros ainsi bien mérités. ”

CONTRE



Bonjour Evelyne,

Merci pour ce poème qui annonce bien le printemps.

Offrir du muguet, le jour du 1^{er} mai est une tradition et porte bonheur. Cependant, il apporte un bon destin à celui qui trouve 13 clochettes sur le brin.

Tradition, tradition, mais qui porte préjudice. Les Fleuristes, ce jour-là sont mécontents de la concurrence déloyale des vendeurs à la sauvette.

Quant à notre chère forêt, il faut en parler. Moi qui aime me balader, durant sa floraison, nombreux sont ceux qui cueillent d'énormes bouquets ne laissant qu'un massif de feuilles accompagnées de quelques maigres brins. C'est un désastre ! Heureusement que ce petit muguet se propage grâce à ses rhizomes car sinon adieu ton porte-bonheur. Il serait aujourd'hui en voie d'extinction.

Cette plante amenant pureté et blancheur, véhiculée par son parfum raffiné et fort, cache dans ses organes une substance toxique qui, absorbée en grosse quantité, peut devenir dangereuse. Ne mettons pas cette jolie plante à la portée de nos bambinos.

Voilà Evelyne, c'est pourquoi nous nous sommes croisés le 1^{er} mai sur le trottoir de Chevreuse.

Moi en direction du fleuriste et toi en vendant ton joli brin de muguet ! ”





21 COMMUNES DU PARC SE PROCLAMENT ZÉRO PHYTO



Nous en sommes à ce jour à 21 communes du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse à pouvoir se proclamer **zéro phyto**.

Très bonne nouvelle !

Comme vous pouvez le constater, il n'y a pas qu'à Choisel où l'on se préoccupe de l'environnement. La lutte contre les pesticides s'organise et s'intensifie.

Voici quelques exemples d'actions menées dans les communes voisines :

► Au Mesnil Saint Denis, un **groupe de désherbage zéro phyto** a été créé, il fait appel aux bénévoles qui viennent désherber le cimetière une fois par mois. Je dirais Médaille du Courage.



► À Lévy Saint Nom, le bras mort de l'Yvette est réhabilité afin d'y faire des **sorties pédagogiques**. Là, Médaille du Patrimoine.



► À Bonnelles, deux **expositions** sont proposées en direction des enfants et des adultes : « Le cycle de l'eau » et « Jardiner au naturel ». Médaille de la Culture.



► À Gometz le Châtel, les écoles se sont saisies du thème de l'eau pour l'année scolaire. Médaille de l'Éducation, bien sûr.



Alors à Choisel, essayons d'être créatifs, imaginons et mettons en place des actions, même modestes, afin de protéger notre environnement : essayons la Médaille de l'Innovation.



Je vous propose d'inscrire vos idées, que ce soit vous ou vos enfants, sur un simple morceau de papier : cela vous prendra quelques minutes et donnera certainement lieu à de riches échanges familiaux. Puis, lorsque vous passerez devant la mairie, déposez-les tout simplement dans notre boîte à lettres.

Nous publierons ces idées dans notre prochaine édition des Échos. Nous tenterons de les mettre en application si cela est possible et la meilleure de ces idées sera récompensée...

Alors, à vos crayons !

Evelyne ROQUES ■

VIE SOCIALE À CHOISEL : LES PROCHAINES DATES À NOTER

Vous trouverez dans les pages qui suivent des rétrospectives des événements des quatre derniers mois ainsi que quelques annonces pour les rendez-vous à venir.

Comme vous le savez, nous essayons de vous proposer des événements complémentaires et très différents pour mixer les hameaux et les générations.

Voici les prochains, pour vous permettre de réserver les créneaux :

- 08/05/2018
Brocante de Choisel
- 26/05/2018
Jazz au Lavoir
- 02/06/2018
Soirée Grecque à la Maison d'Ingrid
- 16/06/2018
Fête de la Musique et des Voisins
- 23/06/2018
Fête de la Saint-Jean

- 06/07/2018
Soirée Maison d'Ingrid Jeux extérieurs
- 15-16/09/2018
Week-end du Patrimoine
- 22/09/2018
Jeux inter-hameaux
- 06/10/2018
Murder Party

Ces événements, organisés par la Mairie ou par les associations qu'elle soutient, ne pourraient exister sans les bénévoles du village, encore merci à eux !

N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer et/ou soumettre toute idée nouvelle.

La Commission Vie Sociale, Culture, Jeunesse & Sport
✉ frederic.julhes@choisel.fr
www.choisel-commune.fr
Facebook



Concert chorale dans



l'église de Choisel

Samedi 30 juin à 20h30 à l'église de Choisel

Ensemble vocal
LES DISCOURS
sous la direction
de Denis COMTET

ETERNAL MUSIC
Choeur a cappella
de Purcell à Britten

Libre participation aux frais

Centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale

Pour rappel, réservez bien la date du 11 novembre 2018, ainsi que les quelques jours précédents et suivants.

Comme nous vous l'avons indiqué, nous préparons un certain nombre d'événements le jour J (dimanche 11 novembre) :

Costumes d'époque sur la place de Choisel
Messe à Choisel
Cérémonie spéciale
Village décoré...

Une exposition sera accessible du mercredi précédent au mardi suivant le 11/11, dans la salle de l'Espace Ingrid Bergman.

Nous reviendrons vers vous avec le programme plus détaillé sous plusieurs formes (notamment dans les prochains Échos) et aurons probablement besoin de bénévoles pour certaines étapes et communiquerons pour cela.



Réunion Participation citoyenne

La réunion de présentation de la démarche « participation citoyenne », par Marie Musnier, de la Gendarmerie de Chevreuse, s'est tenue le dimanche 28 janvier, 15h00, à l'Espace Ingrid Bergman.

Pour rappel, ce dispositif consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Il encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire pour créer une chaîne d'alerte afin de renseigner les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie mais l'aide dans son action.

Cette réunion fut utile, car de nombreux Choisiens et Choisiennes avaient fait le déplacement, comme le montrent les quelques photos jointes. Une affluence digne d'une petite ville plutôt que d'un village habituellement, aux dires de notre présentatrice...

Et ce n'était pas (en tout cas pas seulement !) parce que nous avons invité les participants, pour prolonger l'échange, à un goûter avec des crêpes...



Si vous n'avez pas pu assister et avez des questions, n'hésitez pas à contacter la mairie de Choisel ou la gendarmerie de Chevreuse. ■

Nettoyage de printemps

UNE NOUVELLE FOIS, IL N'Y A EU QUE DES GAGNANTS

Le nettoyage de printemps a eu lieu à Choisel le dimanche 8 avril à 14h00.

Belle récolte encore cette année, bien récompensée par un goûter dans le parc.

Pour rappel, cet événement est très utile et très convivial. Il ne demande aucun entraînement physique préalable et permet, même pour les habitants de longue date, de découvrir de nouveaux recoins de Choisel.

Un grand merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine ! ■



Les projets de l'ASPC avancent !

par Annie Delorozoy,
présidente de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (ASPC)

Notre première Assemblée Générale s'est tenue le 11 avril dernier. Je suis heureuse d'y avoir rencontré des Choisiens motivés avec qui nous allons avancer, ainsi que de nombreux pouvoirs de personnes empêchées, mais intéressées.



■ Premier projet, la **Croix Chenu** : la restauration et la "toilette" de la croix Chenu, du 14^{ème} siècle, dans le cimetière, est sur le point d'être achevée.

Elle est prise en charge par le chef des Ateliers St Jacques, Mr Goetz, à Coubertin, spécialiste en la matière.

■ Second projet, les **plaques Michelin** : la restauration, voire le remplacement à l'identique de deux plaques Michelin HERBOUVILLIERS, ainsi qu'une face de la borne carrée, place de l'église, a fait l'objet d'un devis par deux ateliers, près de Clermont-Ferrand, qui fabriquent encore ces plaques de 1932, en pierres de lave.

Le conseil municipal a fait, pour nous, une demande de subvention auprès du Parc national régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Nous avons retenu l'entreprise la plus artisanale... M. Cloteaux nous a été un précieux intermédiaire et nous l'en remercions. Si tout va bien, nous espérons une réalisation début 2019.

■ Troisième projet : un **spectacle/projection**, à l'occasion des journées du Patrimoine, en septembre, de fresques d'après le livre "les Rois Mages" de Michel Tournier, que le peintre Edouard Mac Avoy avait préparées et travaillées pour offrir à l'église de Choisel. M. Mac Avoy est décédé en 1996, et c'est grâce à sa fille Dominique que nous pouvons envisager cet événement.

Je fais appel à celles et ceux qui, par leur profession ou leurs compétences, pourraient nous aider dans cette réalisation, illuminations, projections, mise en scène de ces journées. Septembre... c'est demain !!!

Joyeux printemps et bel été....
A. Delorozoy, présidente ■



Pour contacter les membres du bureau de l'A.S.P.C. si vous souhaitez adhérer à l'Association, participer à ses activités ou obtenir un renseignement :

- l'adresse postale est celle de la Mairie de Choisel (1, route de la Grange aux Moines à Choisel).

- le bulletin d'adhésion est disponible à la mairie ou téléchargeable sur le site internet de Choisel :

www.choisel-commune.fr

- les membres du bureau sont :
Mme Delorozoy, Présidente,
(06 60 84 08 87)

Monique Chansard, trésorière
Patricia Bagot, secrétaire générale



HOMMAGE À ODILE

Odile Weber est décédée le 13 janvier dernier. Très active à Choisel, elle a créé l'atelier de poterie « Le Tournassin », localisé dans l'Espace Ingrid Bergman (sur la gauche quand on entre dans la cour). Ses élèves et amis lui rendent hommage.

Nous avons fait connaissance avec Odile il y a 35 ans, voire plus pour certains d'entre nous. D'autres 20, 10, 2 ans ou encore depuis quelques mois seulement et, assurément, nous avons tous une histoire avec elle.

Grâce à une idée géniale qui a germé en elle, elle créa un atelier de poterie dans le but de rassembler les deux hameaux de Choisel. Elle avait 36 ans, c'était en septembre 1983. Avec ses amis, elle se lançait dans la vie associative !

Cet atelier prit un nom le 27 mai 1991 **Le Tournassin**.

Odile, aujourd'hui, et près de 35 ans plus tard, l'atelier est un lieu qui a reçu plus d'une centaine d'élèves, de tous âges et de tous horizons par ton grand pouvoir de rassembler.

Grâce à ton impulsion, il y eut beaucoup de beaux moments qui ont marqué l'histoire :

■ La réalisation d'un four à bois d'extérieur, selon la technique du Moyen-Âge, en fut un.

■ Tu as eu aussi beaucoup à cœur, de créer des objets en céramique destinés à la vente, dont les gains étaient entièrement reversés à l'association, pour pouvoir acheter du matériel.

■ Il y eut également des expositions dans différents lieux, une série de fruits en céramique faisant partie d'une scénette d'un des contes de PERRAULT, elle est encore aujourd'hui présentée au public, au Château de Breteuil.

■ Et puis, au fil des années il y eut des rétrospectives des œuvres travaillées en cours.

Ta curiosité poussait toujours vers des expériences nouvelles, des mélanges de terre, d'émaux, de texture qui n'aboutissaient pas toujours, mais qui nous ravissaient !

Certains se souviennent des lampes faites à partir de ballons, des gouttes de vinaigre déposées sur de l'engobe, dessinant instantanément des arborescences, ou encore de plaques de terre réunies nous laissant observer leur affaissement ; de ces expériences, peu de vases sortaient en maintenant l'eau qu'ils auraient dû contenir ! Mais c'était « DRÔLE » et il fallait que ce soit drôle.

C'était un but en soi, c'est aussi ça que tu cultivais ; la gaîté (le plaisir) au travers de la capacité de chacun à créer.

Une sorte de thérapie du bonheur.

Tu voulais libérer cette capacité individuelle de création.

La création, pas la copie, la création à partir de l'observation, à partir de l'imagination de chacun, sans jamais entrevoir aucune frontière, ni aucun jugement.

Nous pouvions rencontrer des obstacles, mais tu savais toujours trouver une solution, un équilibre, un remède et si ce n'était vraiment pas possible, tu nous as également appris à savoir recommencer pour finalement produire une œuvre à l'échelle de nos possibilités.

Chacun se souvient des appréhensions à l'heure de l'ouverture du four et enfin de découvrir le résultat ; c'était à chaque fois des moments d'exaltation.

Tu as toujours été enthousiaste à partager nos projets, tu as toujours respecté l'univers de création de chacun, tu étais la générosité même, dans le temps que tu nous consacrais et dans les pensées que tu avais pour nous.

Il y a probablement un lien entre ton ancien métier, celui d'**ergothérapeute**, et celui de potier, modeleur ; ils sont tous deux basés sur les activités manuelles et artistiques, cherchant tous deux à développer le bien-être, à stimuler la dopamine pour ressentir cette sensation de bonheur proche et retrouver la confiance en soi pour certains.

Tu as réussi, Odile.

Tu as réussi à contribuer à notre épanouissement.

Plus récemment, en 2015, tu lançais le projet d'une œuvre commune que nous offririons à la municipalité de Choisel : faire un **arbre Totem**.

Les participants avaient la liberté d'expression sur un tronçon. Tu as fait le premier, c'est bien normal c'est le socle ; le socle sur lequel le tout repose à l'image de ce que tu es dans cet atelier, la personne sur qui on se repose et par laquelle on s'élève !

Odile, toi qui, à 36 ans, créait cet atelier, toi qui a passé 34 ans dans cet atelier, tu es l'âme du lieu où tu nous as autorisées à être nous-mêmes.

Ce lieu de création, de liberté où la musique était présente, où tu nous conviais à savourer un cappuccino

lors d'une courte pause ; là encore, c'était un autre moment privilégié de détente pendant que nous débâtons de sujets d'actualité, des dernières expositions à voir, où nous partageons des photos, ce lieu dans lequel s'entassaient des échantillons des merveilles que la nature nous offre, cet atelier dans lequel on se sentait bien, grâce à TOI.

Toi avec ta sensibilité, ta sagesse, ta générosité, ton humilité, tu es partie avec tes petits sabots, ton écharpe autour du cou et ton petit panier, nous espérons que tu as emporté notre affection, toute notre reconnaissance et secrètement nous pensons que nous avons, nous aussi, contribué à des parcelles de joie qui faisaient ton grand jardin.

Odile, tu nous manques déjà, tu nous manqueras toujours.

Tu nous as appris bien plus que la technique de céramique, chaque semaine tu nous ouvrais la porte de ton amitié.

Toutes nos créations portent en elles un souvenir de TOI.

Odile, Merci, merci, merci encore de nous tous, merci d'avoir été toi, d'avoir été là.

*Les élèves, amis et amies
du Tournassin*

L'arbre Totem,
en souvenir d'Odile,
sera installé prochainement
dans la Mairie de Choisel
par les élèves du
Tournassin.

ODILE WEBER ET LE TOURNASSIN

Interview réalisée en 2015 par Lucas BOISSEL, journaliste

Lucas Boissel, jeune journaliste habitant Choisel, a réalisé en 2015 une interview d'Odile Weber. En voici le texte intégral.

Je suis allé à la rencontre d'une association, Le Tournassin, à Choisel en avril 2015.

Cet atelier de poterie, créé en 1983, fût la première association de la commune créant un lieu d'échange entre les Choisieliens.

Odile Weber, Alain Seigneur et son épouse, trois habitants du village, ont eu l'idée de créer un lieu de rencontre pour les enfants.

Odile Weber, maman de 3 fillettes, ergothérapeute de métier et passionnée de poterie, s'est aperçue que les enfants de la commune ne se connaissaient pas. Choisel n'ayant plus d'école, elle suggéra de créer cette activité.

Pour faire connaître l'atelier, ils ont décidé de mettre des flyers dans les boîtes aux lettres des Choisieliens et des communes environnantes. Ensuite, l'association s'est fait connaître par le « bouche à oreille ».

Il n'y a eu aucune contrainte à l'époque pour créer cet atelier, à part de trouver un local.

Cette dame, énergique et à la bonne humeur communicative, a convaincu la mairie de mettre à sa disposition un local pour pouvoir exercer son activité. L'atelier de poterie n'a jamais sollicité de subventions car Odile Weber voulait être indépendante.

Néanmoins, une question se posait : comment cuire les poteries ? Une habitante du village a gentiment prêté son four pendant 3 ans. En 1986, la mairie a accordé un prêt sur 3 ans pour que l'atelier acquière son propre four. Son remboursement s'est fait alors rapidement grâce aux ventes de poteries lors de la fête du village, au château de Breteuil et à l'occasion d'autres manifestations régionales.

Odile Weber faisait partie des « Artisans de la Vallée de Chevreuse » elle participait donc à plusieurs expositions par an.

Mais ensuite elle a voulu faire du grès, pour cela il fallait un four plus puissant. Grâce à de nouvelles ventes d'objets lors d'expositions, elle a pu financer un four plus grand, qui lui a permis, également, de faire de la porcelaine.

C'est en 1991 qu'elle décide de créer une association loi 1901 (sans but de lucratif, tous les excédents étant réinvestis) LE TOURNASSIN, qui est un outil tranchant servant à dégrossir une pièce centrée sur le tour en mouvement.

À cette époque, cette activité fonctionnait deux fois par semaine, par cours de deux heures, et elle l'assurait bénévolement. Cet atelier est devenu un lieu d'échange et de convivialité.

Pour Odile Weber :

« L'atelier n'est pas seulement un lieu d'apprentissage, il est un lieu de partage, d'écoute et de réalisation de soi par l'intermédiaire de la création. Le contact avec la matière permet de se ressourcer et de se défouler. Il est un lieu de vie. En voyant réagir et évoluer les enfants, il semblerait que ce soit, pour eux, un lieu de bonheur et de liberté.

Le succès de l'atelier de poterie l'a incité à le développer. Le temps qu'elle y consacre et son temps de présence ont été plus que doublés. Avec l'accord du bureau de l'association, il est décidé de proposer quatre cours par semaine

du mercredi au samedi (un cours enfants et trois cours adultes).

Odile Weber souhaitait un atelier créatif où les gens venaient pour se détendre sans contrainte. Elle l'anime en s'attachant à faire prendre conscience à chacun de ses facultés artistiques, d'imagination... aucun thème n'est prédéfini, la liberté de création et de technique (moulage, plaque, tournage, modelage, émaillage ...) est totale.

Pour Odile Weber :

« L'important est que les élèves peuvent, selon leurs envies et leurs sensibilités, aborder progressivement les techniques qui leur conviennent et travailler différents matériaux (faïence, grès, porcelaine...).

Au sein du groupe, des liens se tissent. Les productions de chacun amènent à des échanges, dont la portée dépasse le cadre chaleureux de l'atelier.

Mes références qui résument le plaisir de la terre sont : la patience, l'humilité, la liberté, le plaisir et l'équilibre.

Figure emblématique dans la vie associative de la commune, elle a su faire partager sa passion et donner envie à de nombreux enfants et adultes de créer.

Ci-contre les magnifiques fruits et légumes réalisés par Odile

Ci-dessous des travaux d'élèves, adultes et enfants





AAEC, l'Association d'Accueil des Enfants à Choisel

Nous avons réitéré la confection des couronnes pour Pâques, qui ont permis de récolter à nouveau un peu de fonds pour une sortie pour tous les enfants qui sont actuellement à l'AAEC et pour tous les anciens adhérents.

Nous remercions toutes celles et ceux qui ont participé à la confection et à la vente de ces couronnes. En particulier, Liliane, Violeta, Pierre et les jeunes Joanne, Olivia et Amandine.

Cette sortie se fera à France Miniature, début juillet.

Pour les anciens adhérents qui seraient intéressés, nous vous invitons à vous manifester auprès d'un des membres de l'AAEC ou par mail à accueilchoisel@gmail.com

Concernant le TAP, les enfants continuent leur atelier de fabrication d'instruments de musique avec Clément et Damien.

Un petit spectacle est prévu fin juin. Nous vous indiquerons la date et le lieu dès qu'ils seront précisés.

Nous vous rappelons, que la mairie de Chevreuse a décidé de supprimer les TAP à partir de septembre 2018. Par conséquent, il n'y aura plus de TAP, non plus à Choisel.



Pour tous renseignements concernant les transports scolaires et le fonctionnement du périscolaire, merci de contacter la mairie, moi-même, ou l'un des membres de l'Association. Tous les documents nécessaires à l'inscription de vos enfants sont également accessibles sur le site de la mairie, www.choisel-commune.fr.

Clotilde Chaudé
Présidente de l'AAEC
06 15 79 55 97



AJC, l'Association Jeunes à Choisel

L'accueil jeunes, qui depuis le mois de septembre 2017, se fait à l'ALC de Chevreuse remporte un vif succès auprès des jeunes de Choisel, notamment pendant les vacances scolaires où les activités variées proposées par l'équipe de l'ALC sont très appréciées.

En voici un exemple tout récent avec une activité de plein air (jeu « troll ball ») organisée par l'ALC à Choisel le 27 avril après-midi et réunissant des jeunes de Choisel et de Chevreuse dans le parc de la mairie.

Les jeunes ont beaucoup apprécié, et ils ont aussi pu profiter des nouveaux jeux et parcours sportifs disposés dans le parc.



TROLL BALL



Vous pouvez demander des infos directement auprès de l'ALC par téléphone au 01 30 52 20 18 ou par mail à asso.alc@orange.fr ou en allant sur leur site www.asso-alc.com.

... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ...

... rétrospective... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective

Les temps forts du Foyer Rural

- **Carnaval des Enfants**
Samedi 10 mars 2018
- **Marché de Pâques**
Dimanche 25 mars 2018



Le Carnaval des enfants

... suivi du Marché de Pâques



Le 10 mars dernier, au cœur de notre joli village, le FOYER RURAL DE CHOISEL a accueilli les enfants de la commune, pour une très belle journée haute en couleur et en rire !

En effet, nous avons célébré ensemble la fin de l'hiver en brûlant notre pauvre Monsieur Maurice Carnaval, symbole du mauvais temps et de la grisaille hivernale.

Les enfants ont aussi eu la possibilité de défiler dans les rues de Choisel, après avoir été maquillés gracieusement et avec générosité par Fatima BILGEN et ses complices. Est venu ensuite le temps pour nos chers bambins de venir se régaler autour de crêpes et autres friandises.

La journée s'est déroulée jusque tard dans l'après-midi, faisant la joie des parents, mais surtout des enfants.



Suite au Carnaval, et sous une météo clémente, le foyer a reçu ses exposants habituels pour le Marché de Pâques traditionnel, qui a eu lieu le 25 mars dernier. Aussi, plusieurs associations, comme « Power of Love », dont la Fondatrice, Victoria RENAUX, est venue nous présenter ses « Œufs de l'Amour » créés par ses élèves atteints d'autisme, mais également un trio de jeunes femmes, étudiantes en 3^{ème} année d'infirmières, venues vendre des crêpes, afin de financer une partie de leur voyage humanitaire au Cambodge (Cf : « Les Blouses Blanches au Cambodge »).

Le Marché de Pâques connaît un succès depuis sa création, notamment pour sa fameuse chasse aux œufs qui fait le bonheur des enfants, mais aussi et surtout pour son ambiance conviviale et familiale.

Artisans et public ont été plus que satisfaits du bon déroulement de cette belle journée organisée par des bénévoles dont le seul but est de faire plaisir aux Choiseiliens.

D'ailleurs, je tiens à les remercier pour leur implication au sein du Foyer. Sans tous ces gens formidables, la vie associative de notre village ne serait pas...



Programme à venir

- **Brocante / Vide-Grenier**
22^e édition
Mardi 8 mai 2018
- **Soirée Musicale au Lavoir ***
Samedi 26 mai 2018
- **Fête de la Saint-Jean**
Samedi 23 juin 2018

* Réservation obligatoire



www.foyerrural-choisel.fr
 ✉ frural.choisel@gmail.com
 Maime Valtat - présidente :
 06 50 39 59 16
 Annie Morin - vice-présidente :
 06 83 62 22 25





... prospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ... rétrospective ...

et pendant ce temps à la **Maison d'Ingrid**

À la maison d'Ingrid, l'année a débuté par une **soirée SOUL et FUNKY** avec le groupe Scen'ArtBlues qui a surchauffé la salle en plein hiver, le 27 janvier. Dix musiciens sur scène, forcément, ça envoie grave! Avec une programmation musicale sophistiquée, de Tina Turner à Daft Punk en passant par James Brown et Amy Winehouse, tout le monde était servi. La piste de danse était saturée jusque tard dans la nuit.

Nous avons poursuivi les festivités avec une **soirée jeux de société**. Nous l'avons menée en partenariat avec l'ALC de Chevreuse, qui organise aussi ce type d'évènement ; alors autant se regrouper entre voisins. Familiale et conviviale, elle a réuni une quarantaine de joueurs passionnés dans une atmosphère concentrée mais très animée. Quant aux jeux eux-mêmes, il y en avait pléthore, ils étaient presque aussi nombreux que les participants !

Et puis, dans une ambiance de club privé, au temps de la prohibition, danseuses pailletées et aimables gangsters ont célébré les **ANNÉES FOLLES** au son d'un superbe groupe professionnel, Clarinet Unlimited. Leur swing entraînant a envoûté l'assistance qui a dansé sans discontinuer pendant trois sets !



Retenez bien la prochaine date du 2 juin pour la Soirée Grecque afin de vous mettre en condition pour les vacances qui arriveront bientôt !

soirée **SOUL&FUNKY**



SOIRÉE **ANNÉES FOLLES**



... des soirées et des projets

Nous envisageons aussi de créer un **Repair Café** dont l'objectif serait de permettre aux Choisiens de venir faire réparer gratuitement tous ces petits objets du quotidien qui ne fonctionnent plus, ou plus très bien, mais que l'on garde quand même pour leur côté affectif. Si cette nouvelle activité vous intéresse, soit parce que vous vous y reconnaissez soit parce que vous êtes manuel(le) et aimez donner une seconde vie à ces objets, faites-nous part de votre intérêt et venez nous en parler.

Nous profitons de cet article pour remercier vivement **Lyziane**, notre secrétaire générale, pour son engagement dans notre association depuis le début de notre aventure à Choisel. Nous lui souhaitons une excellente poursuite de ses projets en d'autres lieux et surtout de ne pas oublier de venir boire un verre de temps à autre à la Maison d'Ingrid !



Nous vous rappelons que le bar associatif a été créé pour vous, il est ouvert à tous et sans réservation ; il est tenu par des bénévoles de Choisel et est ouvert tous les vendredis de 18h30 à 20h, et une soirée Tarot est organisée tous les premiers vendredis du mois à partir de 20 heures.

Maison d'Ingrid de Choisel
1, route de la Grange aux Moines
78460 Choisel
06 457 426 85
maison.ingrid.choisel@gmail.com
et page Facebook
www.maisoningrid-choisel.fr

FESTIVAL JAZZ À TOUTE HEURE



Du jazz en Vallée de Chevreuse mais pas que !

Jazz à toute heure, c'est avant tout un très beau festival qui vient nous apporter chaque année des heures de concert Jazz (mais pas que...) en vallée de Chevreuse. Quelle chance d'avoir des artistes d'un tel niveau qui viennent à deux pas de nous !

Jazz à toute heure, c'est aussi beaucoup de travail (quand on le voit de près, c'est impressionnant !), avec une grosse organisation, intégralement portée par un groupe de bénévoles.

Ces bénévoles sont unis et fédérés autour du projet et d'un homme, **Michel Bocage-Marchand**, qui a créé le festival.



Par Frédéric Julhes

Une bien belle aventure pour une si belle journée

En 2018, le festival fêtait ses 20 ans. Bel âge !

D'où l'idée d'une Choisiennaise, Sandrine Montegut-Anjubault, qui est aussi l'une des bénévoles les plus fidèles de l'organisation, d'en faire l'inauguration à Choisel.

C'était le dimanche 4 mars à Choisel, journée pluvieuse peut-être (sans doute) mais tellement belle !

Au programme de cette journée, une randonnée organisée le matin, trois concerts gratuits sous un grand chapiteau, des exposants dans l'Espace Ingrid Bergman, des vieilles voitures, une exposition d'Art, un bar, des stands de restauration... Un vrai village, comme le voulait Sandrine, qui est venu s'installer sur le parking de l'église et à ses alentours seulement pour 24 heures.

Pour y parvenir, une équipe d'une quinzaine de bénévoles de Choisel a été montée avec le concours de la mairie. Merci à eux, ils ont vraiment beaucoup donné de leur temps et de leur énergie, tôt le matin et tard le soir. Et sachez que, grâce à des prêts de communes voisines (Vélizy pour les grands chapiteaux, Chevreuse pour les chaises... un grand merci à ces communes), nous avons pu faire cela dans un budget très raisonnable.



Des artistes passionnants

Bravo aussi aux artistes et aux formations
Swing Touch,
Seimani

et le **Big Band du conservatoire de Paris Orsay**, absolument remarquables.

Merci à vous enfin, qui êtes venus malgré le froid et la pluie, jusqu'à ce moment de l'après-midi où le grand chapiteau était plein à craquer pour le concert final.

Et pour les autres, ceux qui n'ont pas pu venir ou encore plus, pour ceux qui ne connaissent pas le festival ou n'y sont jamais allés : ne le ratez pas l'année prochaine, la formule est magique, les artistes sélectionnés passionnants.

Merci Jazz à toute heure, merci d'être venu chez nous et à l'année prochaine !





**APPEL À CANDIDATS
pour LA GESTION et
L'EXPLOITATION de la
FUTURE AUBERGE
implantée au centre bourg
de la commune**

La commune de Choisel lance une procédure d'appel à candidat pour la gestion et l'exploitation de la future auberge implantée au centre bourg de la commune.

Le dossier de candidature et ses annexes sont à retirer en Mairie, et sont accessibles sur le site de la commune et sur celui du PNR-HVC.

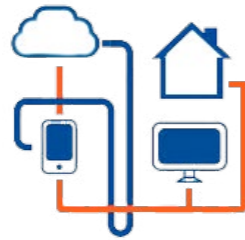
Ce projet est lancé par la commune de Choisel avec le soutien du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.



Vue satellite Géoportail de la propriété 2 rue de la Maison Forte et de son environnement proche



**Les candidatures sont à remettre
en mairie de Choisel, ou par
courriel à [mairie.choisel@
wanadoo.fr](mailto:mairie.choisel@wanadoo.fr)
avant jeudi 13 septembre 2018
à 17h00**



Montée en Débit
**Fin de déploiement
à l'été 2018 !**

Notre village a été maintenu en priorité dans la phase 2 des déploiements MED, mais Yvelines Numériques a pris du retard, en particulier suite à des problèmes d'approvisionnement.

Les travaux d'infrastructure sont enfin terminés et, vous avez pu le constater, les armoires sont installées :

- l'une au centre du village (derrière l'ancienne pompe à incendie) pour le centre et la Ferté,
- l'autre à Herbouvilliers, proche de l'arrêt de car.

Les milliards d'octets qui attendent aux portes de notre village depuis des années (trop d'années sans aucun doute) vont enfin pouvoir circuler !

La mise-en-service est prévue auprès des abonnés à partir de fin juillet 2018 pour l'opérateur Orange, le premier planifié.

Frédéric JULHES ■



Offres de stages à pourvoir

La commune propose deux stages :

Dans le cadre des aides accordées par le Conseil Régional d'Ile de France, la commune de Choisel recherche deux stagiaires pour une période de deux mois pour chacun d'eux.

Le thème de ces stages peut s'orienter autour de l'animation sportive ou culturelle, l'aménagement de l'Espace Ingrid Bergman ou sur celui de la future auberge, sur l'entretien ou l'aménagement des espaces verts ... Toutes propositions constructives sont aussi recevables.

Si vous connaissez des personnes susceptibles de proposer leur candidature, qu'ils adressent leur CV avec une lettre de motivation manuscrite au Maire de Choisel. Celles émanant de Choiseliens seront examinées avec une attention toute particulière. ■

Nuisances sonores
Rappels

Voici le Printemps... et avec lui, les beaux jours !

Après un hiver très contrasté et les aléas de la neige perturbant la circulation mais sublimant les paysages, voici le retour des beaux jours.

Ceux-ci sont aussi ceux de la reprise de la tonte des pelouses et des travaux extérieurs. C'est aussi la période des repas en plein air et des apéritifs conviviaux entre voisins ou amis.

L'harmonie de la commune et le respect des autres nécessitent que les travaux bruyants soient effectués en respectant des plages horaires qui relèvent de l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2012 dont voici les principales obligations relevant de l'article 10 :

« Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12 h et de 14 h à 19 h30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h »

Vous pouvez accéder à la version intégrale de cet arrêté par le lien Internet : <http://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/Lutte-contre-les-nuisances-sonores>

Alain SEIGNEUR, notre Maire ■

Urbanisme

Respectons notre environnement et nos paysages

Nous avons le privilège d'habiter dans un environnement exceptionnel et agréable de par son cadre et ses paysages. La préservation du charme de notre village engendre des contraintes. C'est le « prix à payer » pour son maintien. Cela se traduit par des **règles d'urbanisme** que nous devons de respecter. Quelques rappels :

■ Tous travaux modifiant l'aspect extérieur des habitations sont soumis à autorisation préalable. Il en est de même pour la réalisation ou la modification d'une clôture qu'elle donne sur l'espace public ou entre riverain. Tous ces aménagement sont soumis, pour approbation, à l'architecte des Bâtiments de France.

■ Pour la réalisation des clôtures, des grillages simples ou doubles torsions, doublés ou non des haies vives constituées d'essences locales, doivent être privilégiés. Les Thuyas, Bambous et brandes synthétiques sont totalement proscrits sur le territoire communal. Le conseil en urbanisme et paysage du Parc naturel régional de la Haute Vallée ainsi que l'Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement de la commune peuvent vous apporter aides et conseils en la matière. ■



CCHVC

**Renouvellement des
Conseillers Communautaires**

Suite au renouvellement des conseillers au sein de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC), qui a fait suite aux décès de Jacques FIDELLE, maire de Senlisse et de Claude GENOT, Maire de Chevreuse et aux nouvelles élections municipales Saint-Rémy-lès-Chevreuse, de nouvelles élections ont eu lieu à la gouvernance de cette collectivité et le nombre de vice-présidences a été réduit à quatre (sept antérieurement).

Ont été désignés :

- Président : Mr Jacques PELLETIER
- 1^{ère} Vice-Présidence : Mme Anne HERY-LE PALLEC, en charge du numérique et de la vidéo-protection ;
- 2^{ème} Vice-Président : M. Dominique BAVOIL, en charge de l'activité économique et du tourisme ;
- 3^{ème} Vice-Présidente : Mme Evelyne AUBERT, en charge des Transports et de la mobilité ;
- 4^{ème} Vice-Présidente : Mme Anne GRIGNON, en charge de l'environnement, de la mutualisation et de l'urbanisme.

Suite au transfert, au 1^{er} janvier 2018, de la compétence obligatoire GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à la CCHVC la contribution a été fixée à 11, 82 €/habitant pour l'année 2018. Elle sera fiscalisée et remplacera celle qui était antérieurement prélevée par le SIAHVY. ■

MICHEL ANDRÉ

PASSION NUAGES



Notre rubrique passion est consacrée à celle d'un Choisilien, et une fois de plus, il s'agit d'une passion originale, un peu unique. Michel André, qui habite à Herbouvilliers, nous raconte comment il a « piloté » une équipe de météo France spécialisée dans le recueil et les tests utilisant des avions spécialisés et comment, depuis Choisel (ou plutôt ... pas très loin d'ici), il coopérait avec des chercheurs internationaux et tenait la dragée haute aux meilleures équipes américaines et mondiales. *Moteur !*

La météorologie

Michel André est arrivé à Choisel au début des années 90, en 91 exactement. Originaire d'un petit village de Mayenne, petit-fils et fils d'instituteurs « de la République », comme il dit, il était passé tout jeune par le Prytanée Militaire (l'un des 6 lycées de la Défense français, créé en 1604 par Henri IV). De 11 à 20 ans, 9 ans d'enseignement qui vous préparent à servir l'Etat.

Oui mais dans quel domaine, la défense, l'administration ?

Par chance, Michel a tenté et réussi le concours d'entrée à l'Ecole de météorologie, moins habituel. Un « grand bonheur » nous dit-il, car cela lui a permis d'être un électron libre.



Il commence sa carrière au Centre de Trappes en 1964 et y passera 13 ans, en prenant rapidement la responsabilité du service des radars de Météo France.

Des radars au centre d'aviation météo, il y avait quand même quelques pas, que Michel franchit volontairement en rejoignant ce service à Brétigny en 1977.

Là il trouve ce qu'on recherche souvent quand on veut créer quelque chose : une équipe et de l'autonomie, mais un bât blesse : aucun budget pour vraiment avancer et une équipe qui a besoin de se renouveler. Cela n'empêche pas les projets d'exister, certains farfelus, des dirigeables, des ballons profilés sur coussin d'air (le coussin d'air, grande mode des laboratoires à

l'époque, voir l'aérotrain de Gometz-la-ville)...

De son côté, Michel veut redynamiser le centre d'aviation météo et insiste pour passer au numérique, c'est l'avenir. Les modes de calcul et d'enregistrement de plus en plus rapides vont permettre de faire progresser notre compréhension des modèles. Encore faut-il faire les mesures à l'endroit où cela se passe : dans le ciel !

Il y avait un projet de sonde à larguer dans les nuages et là c'est l'occasion rêvée. Car, comme le dit Michel, pour faire une mesure, on ne peut pas juste ouvrir la fenêtre et larguer une sonde.

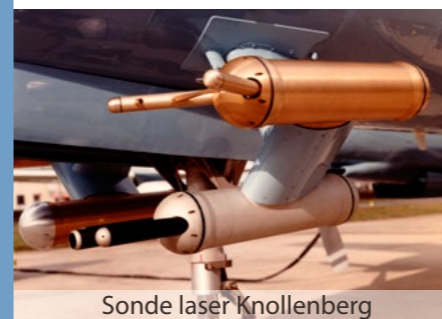


L'Aztec en vol

Le service est dès lors doté d'un premier avion bi-moteur, un Aztec. Et on lui attache des sondes laser, des « Knollenberg ».

« C'était génial, on arrivait à compter les gouttes d'eau dans les nuages, à mesurer leur taille ! ».

La 1^{ère} mission du bi-moteur Aztec a été un succès. Il a participé à Valladolid, en Espagne à une campagne de recherche sur le climat semi-aride de cette région, pour en déterminer la nature des nuages et éventuellement en modifier leur évolution pour accroître les précipitations.



Sonde laser Knollenberg

« On cherchait à mieux comprendre le cycle de formation des nuages, pour arriver à la précipitation ».

Le travail du Service dont s'occupe Michel, c'est d'effectuer des séries de mesure pour

les chercheurs, suivant des protocoles préétablis. Mais sur la façon d'y arriver, c'était davantage « figure libre ». Il fallait de l'imagination et être innovant, pratiquement pour chaque série d'essais.

« Une expérience, cela pouvait nécessiter une centaine de personnes sur le pont. Des prévisionnistes, des chercheurs, des techniciens et pilotes ... »

L'autre intérêt du service de Michel, c'est que petit à petit il a obtenu une réputation internationale de savoir-faire et était l'un des plus reconnus (avec peut-être des Américains, des Allemands et des Anglais, qui tiraient aussi leur épingle du jeu). Notamment le NCAR (National Center for Aviation et Research, dans le Colorado).

Dans les années 80-82, ce qui a fait décoller le service, c'est le travail avec une université du Wyoming. Un CESNA a rejoint l'Aztec et Michel pouvait aussi utiliser 1 des 3 DC7 du Centre d'Essais en Vol.

Propos recueillis par Frédéric Julhes

Et en 1986, l'avion qui restera le préféré de Michel, le Merlin (précisément le Merlin IV F-GMTO).



Le museau du Merlin !

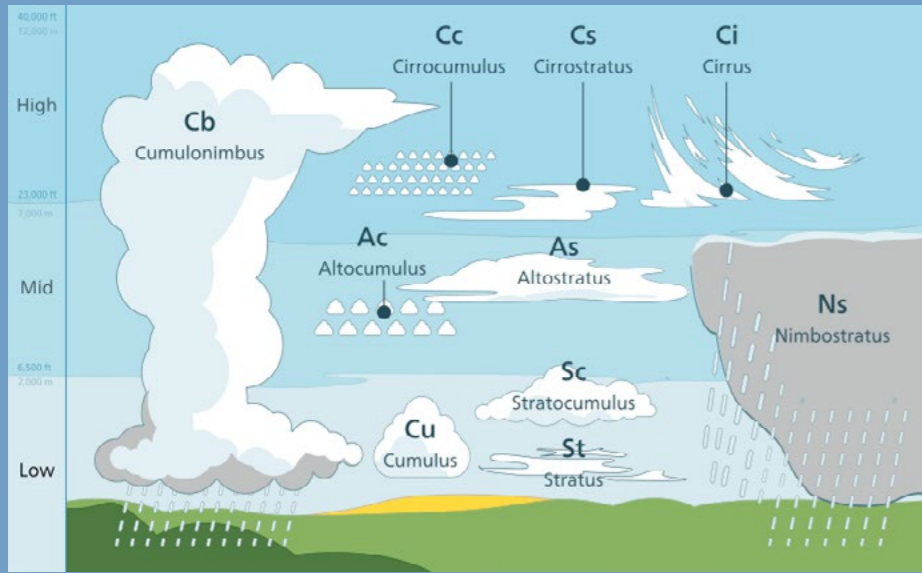
Un avion fantastique

Michel était lui-même pilote.

« Je visais les nuages. Exactement le contraire de ce que font les autres. Parfois, les conditions étaient difficiles et je « tricotois » dedans malgré tout : à peine sorti, je faisais demi-tour et, hop, je retournais à l'intérieur ».

Le Merlin était vraiment un avion fantastique, avec son museau un peu allongé. Et puis il m'a permis de rencontrer mon épouse, ce n'est pas rien ! Elle était l'assistante de la société qui nous l'a vendu.





Michel André avec des membres de son équipe, pour beaucoup d'entre eux les navigants et pilotes. Cette photo a été prise à l'occasion de la cession de l'avion aux Ailes Anciennes de Toulouse (avril 2009) qui a confié maintenant cet avion à Aéroscopia.

« A L'ÉPOQUE, JE SURVOLAIS LA VALLÉE DE CHEVREUSE ET CHOISEL. JE DÉCOLLAIS DE BRÉTIGNY. ÉVIDEMMENT, JE VISAIS LES NUAGES, (...) J'AI VU DES CHOSES MAGNIFIQUES. QUAND LE BROUILLARD EST DANS LA VALLÉE DE CHEVREUSE, MAIS PAS SUR LE PLATEAU, C'EST EXTRAORDINAIRE.

D'autres personnes passionnantes gravitaient autour de cet avion. Michel cite notamment Yves GARDAN, à Toussus-le-Noble. C'est lui qui a tout fait sur le Merlin. «Car ajouter un élément sur un avion est très dangereux, on peut vite entrer en résonance, et nous avons souvent besoin de modifications».

Pendant de nombreuses années, Michel multiplie les missions, en France et à l'Étranger. Son service compte 4 pilotes (dont lui-même) et de nombreux

techniciens aidant des chercheurs du monde entier à progresser dans les modélisations météo.

Il va aux US, en Norvège, en Allemagne, Espagne, Italie, Afrique... et les modèles météo progressent à grands pas, permettant à nos météorologues de faire des bonds de géant en terme de fiabilité.

Tout cela depuis un petit village de la vallée de Chevreuse appelé Choisel...

Michel André au retour de mission à Niamey où il travaillait sur les conditions météorologiques du Sahel.

Michel André est aussi un webmaster expérimenté.

Il fut celui du Château de Breteuil pendant plus de 10 ans, de 2000 à 2010. A cette époque, il a travaillé avec toute l'équipe du château et en particulier avec Mme Séverine de Breteuil.

Il administre également un site de météorologie où vous pourrez retrouver de nombreux textes, photos et vidéos, à l'adresse suivante : <http://meteo.chami.eu>.



Autopartage et Covoiturage

Sur le territoire de Choisel les transports en commun sont quasi inexistants. Dans le contexte économique actuel, il est peu probable que la situation s'améliore rapidement. Nous devons donc envisager des solutions alternatives.

La première d'entre elles est l'autopartage, soit avec des véhicules personnels, soit en utilisant le véhicule électrique stationné sur le parking de la mairie et mis à votre disposition via la plateforme de réservation de la société CLEM, prestataire de la Communauté de Communes (<http://www.cchvc.clem.mobi>).

L'inscription à ce service est gratuite, seule la location est facturée. Nous vous suggérons de constituer un réseau communal d'autopartage.

Les personnes intéressées peuvent nous en faire part sur l'adresse mail de la mairie (mairie.choisel@wanadoo.fr) en nous indiquant leurs coordonnées et leur vision de

ce service pour faciliter la mise en relation.

D'autre part, nous pourrions mettre en place un service de transport solidaire. De quoi s'agit-il ? Des personnes se portent candidates pour transporter bénévolement d'autres personnes sans permis de conduire, âgées, malades ou dans l'incapacité momentanée de conduire. Pour ce faire, elles peuvent utiliser le véhicule électrique du parking de la mairie via l'application « Soli-Drive » du prestataire CLEM.

Nous vous proposons également de recenser les volontaires disposés à rendre ce service dont nous pourrions tous avoir besoin un jour.



Ecomobilité sociale et partagée : les jeunes conducteurs mis à l'honneur !

Pour que la mobilité soit accessible à tous, des avantages sont proposés à toute personne ayant passé son permis de conduire il y a moins de trois ans.

Dix euros seront offerts pour chacune des deux prochaines réservations d'un véhicule électrique en autopartage de votre commune ! Pour en bénéficier veuillez contacter l'opérateur au 01 86 86 85 85 (du lundi au vendredi de 9h à 18h) ou par email à contact@clem.mobi.

Cette action est mise en place jusqu'au 30 juin 2018. ■

Un incontournable en déco : L'OBJET EN BOIS

J'adore faire le tour des magasins de décoration et d'accessoires.

Bien que parfois j'y décèle la perle rare qui correspond exactement à ce que je cherche, c'est le plus souvent une mine d'idées pour confectionner ce que l'on souhaite.

Il y a un élément particulièrement qui permet une grande variété de résultats en fonction des goûts de chacun : **l'objet en bois**. Un incontournable des rayons créatifs et sous toutes les formes : un cadre, une boîte, un porte-clés, un animal ou des décorations de fêtes. On peut facilement trouver la forme qui convient et ensuite adapter le tout à son intérieur.

Voici quelques exemples :

Pour chacun, il est nécessaire d'appliquer une base pour une bonne tenue car le bois est absorbant, par exemple avec du Gesso.

EFFET « VIEUX »

► Pour un rendu patiné qui donne l'impression que votre objet a déjà plusieurs années

Poncer légèrement le Gesso pour avoir une surface bien lisse. Il faut appliquer la peinture que vous souhaitez ; l'acrylique est très bien, avec éventuellement des motifs. Ensuite vous poncez doucement l'ensemble avec du papier à faible grain pour ne pas tout retirer. Une fois que vous avez obtenu le rendu désiré, saupoudrez de talc et frottez doucement de façon circulaire avec un vieux collant.

Cas pratique :
une boîte à thé



EFFET FERRÉ

► Pour obtenir un effet brillant et un touché rappelant le fer

Peignez votre support, de façon irrégulière et non lisse, et, pour apporter plus d'effets, vous pouvez appliquer des motifs avec des tampons. Une fois que la peinture est sèche, frottez délicatement avec un galet. Le rendu sera différent à chaque fois. À vous de voir si vous souhaitez faire des cercles, des lignes, etc.

Cas pratique :
un cadre photo
(cadre + détail)



Cas pratique :
un calendrier de l'avent



EFFET CRAQUELÉ

► Pour obtenir l'illusion d'un bois craquelé, fissuré

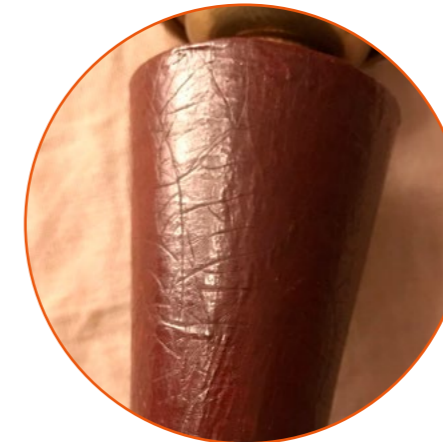
Peignez votre support et appliquez dessus un médium fissureur.

Il faut laisser reposer ensuite en fonction du produit utilisé puis appliquer une 2^{ème} couche de peinture. Cette dernière va se craqueler.

Pour une belle finition, vous pouvez appliquer un vernis protecteur par-dessus.

En fonction de l'effet désiré, vous pouvez mettre une couche plus ou moins épaisse de médium fissureur, de même si vous voulez rendre très visible l'effet, vous pouvez utiliser deux couleurs, la première sera visible à travers les fissures créées :-).

Cas pratique :
un pied de lampe
(lampe + détail - ci-contre)



“ Je profite de cet article pour vous remercier de l'accueil chaleureux que j'ai reçu à Choisel !

J'ai passé 4 très belles années parmi vous et je ne manquerai pas de revenir dès que les occasions se présenteront.

Je vous souhaite plein de belles choses et de bons moments conviviaux et joyeux comme on en trouve dans ce village si accueillant et actif.

Lyziane

Retrouvez toutes les rubriques de l'Atelier de Lyziane :

Les Échos n°57 :
Les boules de Noël personnalisées

Les Échos n°58 :
Les meubles en carton

Les Échos n°59 :
Les compositions florales

Les Échos n°60 :
Le kirigami



Lyziane va déménager d'ici peu et quitter Choisel.

Je tiens à la remercier pour son engagement en tant que bénévole à nos côtés, au travers de cette rubrique des Échos, mais aussi dans l'équipe de préparation de l'inter-hameaux, et ce toujours de façon très créative et originale !

Lyziane a aussi été très active à la Maison d'Ingrid de Choisel.

Merci Lyziane et viens nous voir souvent.

FJ pour le maire et la commission Vie Sociale

urgences

17 gendarmerie

18 pompiers

15 SAMU

112 urgences
Europe

centre
anti-poison 01 40 05 48 48

SOS médecin 01 39 58 58 58

hôpital de
Rambouillet 01 34 83 78 78

hôpital
d'Orsay 01 69 29 75 75

Allô enfance
maltraitée 119

Solidarité
vieillesse 39 77

SOS amitiés 01 42 96 26 16

Drogue
info service 08 00 23 13 13

Dépannage
ENEDIS 0972 675 078

Dépannage
SUEZ 0977 401 142

